**Science et Parlement**

**11 Octobre 2023**

Académie Lorraine des Sciences NANCY

**Résumé**

Mon propos est centré sur la présence croissante de la science et de la technologie dans notre vie quotidienne, donc sur l’impact induit sur les processus de décision.

Les deux sphères de la politique et de la science ont été longtemps disjointes

Globalement cependant, la présence de la science dans le champ de la sphère politique est un phénomène assez récent.

Mais c’est au tournant des années 70, suite au choc pétrolier, et au travers des questions de société soulevées par l’avortement et la pilule contraceptive, que le débat parlementaire a commencé à aborder plus fréquemment certains domaines de la science. Plus tard, la diffusion de l’informatique, le programme minitel, les programmes spatiaux ou le lancement du « plan câble » ont imposé, dans le débat politique, la question de l’impact des évolutions scientifiques et technologiques sur la société.Il y a d’ailleurs un paradoxe car si la présence de la technologie s’est accrue dans le champ politique, les question de recherche et d’innovation n’ont pas de fait constituées une réelle priorité politique,(formation des énarques dans le même moule) pour nos gouvernants. La nécessité de s’appuyer sur l’expertise a commencé à placer la science et la technologie au coeur de la prise de décision publique.

Au Parlement, la création de l’OPECST en 1983 a marqué le besoin des responsables politiques de disposer d’une structure de confiance pour les éclairer sur les questions scientifiques et technologiques pouvant avoir des enjeux politiques. L’OPECST a pris ses marques progressivement, en développant son influence grâce à son apport essentiel pour la législation sur quelques thèmes-clefs : la gestion des déchets nucléaires, la sûreté nucléaire, la bioéthique. Désormais, sa crédibilité lui permet de couvrir une large étendue de domaines, 4 principaux: les questions liées à l’énergies l’environnementaux nouvelles technologies ,notamment numériques, et aux sciences de la vie et de la santé. L’Office remplit de surcroît une véritable fonction de médiation entre la communauté scientifique et le monde politique. C’est une véritable passerelle entre les assemblées législatives et le monde académique.

Un autre tournant date des années 1995-2000, car c’est à cette époque que le grand public, sensibilisé par les affaires du sang contaminé, de la vache folle, de la contamination par l’amiante, de l’importation du soja génétiquement modifié … a été marqué par des controverses qui ont suivi et compris que la science pouvait apporter des bénéfices mais que les applications de la science devaient être plus largement discutées.

Il y a donc un besoin d’évaluation du Parlement, mais aussi une nécessité

d’information des parlementaires pour qu’ils décident et fassent des choix en matière de politiques environnementales, industrielles, de pilotage de la recherche, de rapports Nord Sud, de maitrise et d’anticipation des risques

L’OPECST constitue donc une passerelle et un important canal de transmission de l’influence de la science sur la politique. Il a organisé les rapports entre le scientifique l’expert et le citoyen. Il a un pouvoir décryptage, de médiation et d’influence. La validation collective est très importante

Dans le développement de rapports entre Science et Parlement, ce rôle particulier de l’OPECST est le résultat d’une tradition de consensus et de rigueur, dont je me suis trouvé avec d’autres le dépositaire vigilant et le prolongateur militant.